

Exemple de la rénovation d'un dispositif national de formation agricole (Cameroun) – éléments de raisonnement quantitatif

- Le maintien d'un niveau de population agropastorale active compatible d'une part, avec les objectifs de croissance recherchés et d'autre part, avec les perspectives de création d'emplois dans les autres secteurs, suppose un flux d'entrées dans les secteurs d'agriculture et de l'élevage de 50 à 70 000 jeunes (...)
- La Stratégie de Développement du Secteur Rural se fixe pour objectif à l'horizon 2015 d'appuyer l'installation de 15000 jeunes par an et de former 30 000 producteurs (en activité / formation continue) par an
- De plus, la croissance du secteur agropastoral s'accompagne de la création d'emplois dans les activités d'amont et d'aval. Il s'agit souvent pour le milieu rural de nouvelles activités dont le développement est conditionné par la possibilité de disposer de professionnels qualifiés. Une étude réalisée en 2002 par le cabinet TECSULT a estimé qu'en 2004 les besoins en main d'oeuvre dans le secteur de la transformation, de la mise en conserve, du transport et de l'entreposage des produits de l'agriculture et de la pêche dans une période de 3 ans sont d'environ 60 000 avec des besoins en formation annuelle estimés à 5 700.
- Par ailleurs, on assiste à un développement des métiers d'appui au développement agricole et rural (vulgarisateurs, agents de développement rural, conseillers de développement, techniciens d'élevage et d'aquaculture, infirmiers vétérinaires, etc.) soutenus notamment par les programmes de développement local qui accompagnent le processus de décentralisation en cours. Les besoins de formation correspondants sont probablement de l'ordre de 500 à 600 par an.

Objectifs du programme (en termes quantitatifs)

- Au moins 3 000 jeunes en situation post primaire sont formés et préparés chaque année à s'insérer dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- Au moins 13 000 producteurs ou adultes sont formés annuellement dans les centres publics et privés à la demande et en collaboration avec le dispositif d'appui conseil, contre environ 5 500 aujourd'hui.
- Au moins 2 500 jeunes sont formés et préparés à s'insérer dans les métiers agropastoraux, halieutiques et para agricoles (entrepreneurs ruraux, ouvriers spécialisés, producteurs...)
- chaque année dans les écoles d'agriculture et les CNFZV, contre 500 actuellement.
- 33 centres publics et 18 centres privés sont rénovés.
- 21 écoles publiques sont rénovées.

Pour illustrer davantage... :

Evolution démographique

Selon les projections, on estime que la population atteindra les 20 millions d'habitants en 2010. Les jeunes de moins de 15 ans représentent plus de 40% du total, 72% pour les moins de 30 ans. Le pays tend à s'urbaniser, plus de la moitié de la population vivant actuellement en ville. Les jeunes en particulier sont attirés vers les centres urbains, ce qui entraîne un vieillissement et une féminisation des populations rurales. De l'est à l'ouest et du nord au sud du pays, la densité démographique varie fortement, allant de moins de 7 habitants / km² à plus de 150.

La population du Cameroun a plus que triplé au cours des 50 dernières années et devrait à nouveau doubler d'ici 2050 ; on estime que l'augmentation du nombre d'enfants scolarisables, après avoir connu une forte croissance jusqu'en 2000, devrait ralentir puis stagner jusqu'en 2050 ; quant au nombre de jeunes à insérer dans la vie professionnelle, il devrait être amené à doubler entre 2000 et 2025, puis sa croissance ralentira également. Le tableau suivant donne les estimations de ces effectifs :

Année	Enfants scolarisables	Jeunes à insérer dans la vie active
2000	454 000	293 000
2025	561 000	508 000
2050	564 000	557 000

Le pays doit s'ajuster de diverses façons à cette évolution, notamment en termes de capacités d'accueil dans le système éducatif et de possibilités offertes aux jeunes pour leur insertion professionnelle.

Le secteur primaire étant la première source d'emploi et autoemploi au Cameroun, la question de la formation agricole et rurale pour l'insertion professionnelle de ces jeunes constitue un enjeu socio-économique et politique fort. Le caractère informel du marché du travail (selon l'Institut National de la Statistique, 90% des emplois sont informels, dont plus de 50% dans le secteur agricole, ce phénomène s'amplifiant logiquement en zones rurales où il atteint 73% du marché du travail) rend cependant peu aisée l'évaluation quantitative précise de la richesse créée par le travail, directement ou indirectement, par les emplois et auto-emplois agricoles.

Mais le potentiel en termes d'emplois d'insertion professionnelle dans le secteur agricole des jeunes reste important : le chômage touche, selon les localités, 15 à 35% de la population active en milieu rural ; la revalorisation des métiers de l'agriculture peut contribuer à améliorer l'attractivité des métiers ruraux vis-à-vis des jeunes, davantage tentés par les opportunités et la vie urbaines. Le développement des filières agricoles doit pouvoir donner la possibilité aux jeunes diplômés de tous niveaux, dans leur trajectoire professionnelle, de revenir s'établir en zones rurales sans perdre les avantages qu'ils ont pu connaître auparavant en ville.

Education et formation au Cameroun

Les données disponibles les plus récentes (2000-2007) concernant l'alphabétisation indiquent un taux de 68% pour les adultes (>15 ans), de 72% pour les jeunes (15-24 ans) hommes et de 59% pour les jeunes femmes (statistiques PNUD).

Au Cameroun, le taux brut de scolarisation (TBS), pour le primaire¹ en 2004/2005 était de 120%² et de 40% pour le secondaire, les deux étant en progression. Le pays a la particularité de présenter un TBS parmi les meilleurs en Afrique, mais un rendement moyen de l'école primaire inférieur à ce que ce taux pourrait permettre donc un potentiel d'amélioration encore important. Le taux de survie en dernière année d'école primaire (différents chiffres disponibles) serait aux alentours de 60%, avec des variantes entre les sous – systèmes francophone et anglophone (RESEN, 2003).

Pour ce qui concerne l'éducation secondaire, les taux d'accès et d'achèvement restent moyens (taux brut de scolarisation dans le secondaire 2000-2007 : 27% pour les hommes, avec un taux net de fréquentation de 45% - et 21% pour les femmes, avec un taux net de fréquentation de 42%).

Ces chiffres laissent apparaître un grand nombre d'enfants en « déperdition scolaire », qui ne sont plus dans le système éducatif initial, pour cause d'abandon du primaire avant la dernière année ou, à l'issue du cycle primaire, de non intégration du système secondaire et professionnel.

¹ TBS : Nombre d'élèves d'un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge théorique correspondant à ce niveau d'enseignement

² > 100% du fait des redoublements et des entrées précoces ou tardives de certains enfants

Mais, en 2004/2005, le taux de couverture de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (EFTP) était parmi les plus élevés d'Afrique, approchant les 2500 élèves pour 100 000 habitants. La part des effectifs de l'EFTP dans l'enseignement secondaire est supérieure à 30%, ce qui place le pays en seconde position sur le continent (AFD, 2009).

De fortes variations peuvent exister entre hommes et femmes, selon le degré d'urbanisation, selon les régions et selon les ethnies.

Les agriculteurs, jeunes et moins jeunes, ont donc au Cameroun, malgré les disparités régionales, un niveau d'éducation relativement élevé : il s'agit là d'une donnée importante à prendre en compte pour la rénovation de la formation professionnelle.

L'avenir de la catégorie d'élèves sortant du cycle d'éducation primaire sans pouvoir entrer dans le cycle de l'enseignement secondaire pose néanmoins question, les propositions de création d'un cycle d'éducation fondamentale complémentaire n'ayant pas abouti jusqu'à présent.

Créé en 2004, le MINEFOP (Ministère de la Formation Professionnelle) a élaboré un document d'orientation publié en 2008 décrivant le cadre conceptuel et l'approche méthodologique de la formation professionnelle, tandis que le MINADER (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural), le MINJEUN (Ministère de la Jeunesse), le MINSEC (Ministère de l'Enseignement Secondaire) ou encore le MINPMEESA (Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat) cherchent à agir, chacun dans leur spécialité, pour répondre aux besoins de professionnalisation des jeunes.

Le déploiement de politiques de développement du capital humain cherche ainsi à promouvoir la professionnalisation des jeunes générations, véritable terreau du développement global du pays.

Cependant, la multiplicité des actions requiert une coordination forte pour éviter la dispersion ; les passerelles entre enseignement technique et dispositifs de formation professionnelle font partie des éléments qui nécessitent une vigilance importante également.

Typologie et cibles des structures d'enseignement et formation agricole

De par son histoire spécifique, le Cameroun dispose d'un système d'enseignement et de formation agricole composé d'établissements publics et privés, s'adressant à des publics différents et dispensant des formations diplômantes ou non. Le tableau suivant présente leur statut, le type de formation qu'ils dispensent ainsi que les flux moyens de personnes formées :

Etablissement ou centre	Statut et tutelle	Nombre	Public	Diplôme / certificat	Type de formation	Flux moyen annuel actue
Etablissements de formation initiale						
Collèges régionaux d'agriculture	Public, MINADER	3	Jeunes de l'enseignement secondaire	Technicien Technicien Supérieur	Initiale (2 ans)	90 85
Ecoles Techniques d'Etat	Public, MINADER	9	Jeunes de l'enseignement secondaire	Agent technique	Initiale (2 ans)	175
Ecole de formation des spécialistes en développement communautaire (EFSDC)	Public, MINADER	3	Jeunes de l'enseignement secondaire	Agent technique Technicien	Initiale (2 ans)	45 62
Ecole de formation des spécialistes en coopération (EFSC)	Public, MINADER	2	Jeunes de l'enseignement secondaire	Agents technique Technicien	Initiale (2 ans)	20 35
Ecole de formation des spécialistes en équipements et aménagements ruraux	Public, MINADER	1	Jeunes de l'enseignement secondaire	Agents technique	Initiale (2 ans)	25
Centres de formation zooteknique et vétérinaire	Public, MINEPIA	3*	Jeunes de l'enseignement secondaire	BEP Technicien Technicien supérieur ***	Initiale (2 ans)	150 210
Etablissements secondaires	Privé	2	Formation initiale	CAP Bac agricole	Initiale (4 ans post CEP) (3 ans post BEPC)	
Etablissements de formation continue						
Centres de formation ruraux (CFR)	Public, MINADER	24	Producteurs en activité	Non diplômante	Modulaires (1 à 2 jours)	3500
Centres de formation des jeunes agriculteurs (CFJA)	Public, MINADER	11	Personnes en quête d'emploi, couples		Professionnelle (1 an)	
Centres de formation ruraux (CFR)	Public, MINEPIA	16**	Producteurs en activité		1 à 3 mois	
Centres de formation laïcs ou confessionnels	Privé	47	Post primaires en reprise de formation	Attestation de formation	Modulaire, durée variable	1000
Centres et Ecoles des Maisons Familiales	Privé	22	Post primaires en reprise de formation	Attestation de formation	En alternance (3 ans)	
Intervenants divers (ONG, associations...)	Privé					

* dont 2 spécialisés dans les domaines de la santé et de la production animales et 1 spécialisé dans les domaines de la production animale, de la pêche et de l'aquaculture

** dont 2 spécialisés dans le petit bétail, 2 dans le gros bétail, 2 dans la pêche artisanale maritime, 2 dans la pêche continentale et 8 dans l'aquaculture

*** Cycle non opérationnel

Les divers établissements publics sont plus ou moins bien répartis sur tout le territoire camerounais : certaines régions telles l'Adamaoua, le centre et l'est du pays sont moins bien dotés que le reste des zones.

On dénombre donc environ 800 agents et techniciens formés par an et 4 500 producteurs. Au-delà de ce chiffre brut, il serait plus parlant d'exprimer le nombre de producteurs formés en termes, par exemple, de jours / stagiaire, afin d'avoir une idée plus réelle, au moins quantitative, des formations continues réalisées. De plus, les « agents techniques » correspondent davantage à un grade administratif dans la fonction publique qu'un diplôme en tant que tel ; il sera important de travailler sur les équivalences de ce niveau de formation pour mieux expliciter les débouchés qu'il offre.

Selon ces chiffres, et pour ce qui concerne spécifiquement les établissements de formation initiale sous tutelle du MINADER, les agents techniques représentent près de la moitié des diplômés, suivis des techniciens (35%) et des techniciens supérieurs (15%). Pour les établissements du MINEPIA, cette tendance est inversée : 42% des formés sortent avec un niveau BEP, le reste étant composé par les techniciens.

Au niveau supérieur, les principaux établissements de formation agricole sont :

- la faculté des sciences agronomiques de l'université de Dschang
- l'école nationale supérieure des sciences agro-industrielles
- la faculté des sciences de l'université de Yaoundé, filière agricole et forestière

On peut citer aussi

- l'institut national de la jeunesse et des sports (formation de cadres supérieurs en animation)
- l'école nationale des travaux publics (génie rural)

Ces établissements sont sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur. (Bamzok, 2001)

Les centres de formation professionnelle sous tutelle du MINADER et du MINEPIA ne mènent aucune activité diplômante en direction des jeunes en situation post-primaire, or ceux-ci constituent l'essentiel des futurs producteurs/trices. Ils sont néanmoins la cible privilégiée des centres de formation privés.